



III CIRCONSCRIPTION 4.2 DES ÎLES SOUS-LE-VENT



Présentation

Textes de création et d'organisation :

Délibération n° 2001-72 APF du 5 juillet 2001

Arrêté n° 4 CM du 7 janvier 2002

Arrêté n° 626 CM du 15 mai 2001

Modification réglementaire intervenue en 2023 :

- Arrêté n° 1891 CM du 20 octobre 2023 modifiant l'arrêté n° 626 CM du 15 mai 2001 portant approbation des conventions relatives à la représentation des subdivisions déconcentrées et à leur regroupement fonctionnel dans l'archipel des îles Sous-le-Vent.
- Convention n° 8170 PR MEF du 22 novembre 2023 relative à l'exécution des missions de la subdivision déconcentrée de la direction générale des affaires économiques par la circonscription des îles Sous-le-vent

- Modification de la convention n° 6555 du 21 septembre 2017 relative à l'exécution des missions de la subdivision déconcentrée du Service de l'artisanat traditionnel – Te pū 'ohipa rimaꞤ par la circonscription des îles en cours de finalisation.

Attribution : Néant

Modification réglementaire intervenue en 2023 :

- Arrêté n° 375/CM du 17 mars 2022 portant modification de l'arrêté n° 580/CM du 5 juillet 1993 modifié relatif aux commissaires de gouvernement et à la force exécutoire des délibérations des établissements publics territoriaux ;
- Arrêté n° 376/CM du 17 mars 2022 modifiant l'arrêté n° 241/CM du 21 février 2019 portant création et organisation du service du contrôle des dépenses engagées

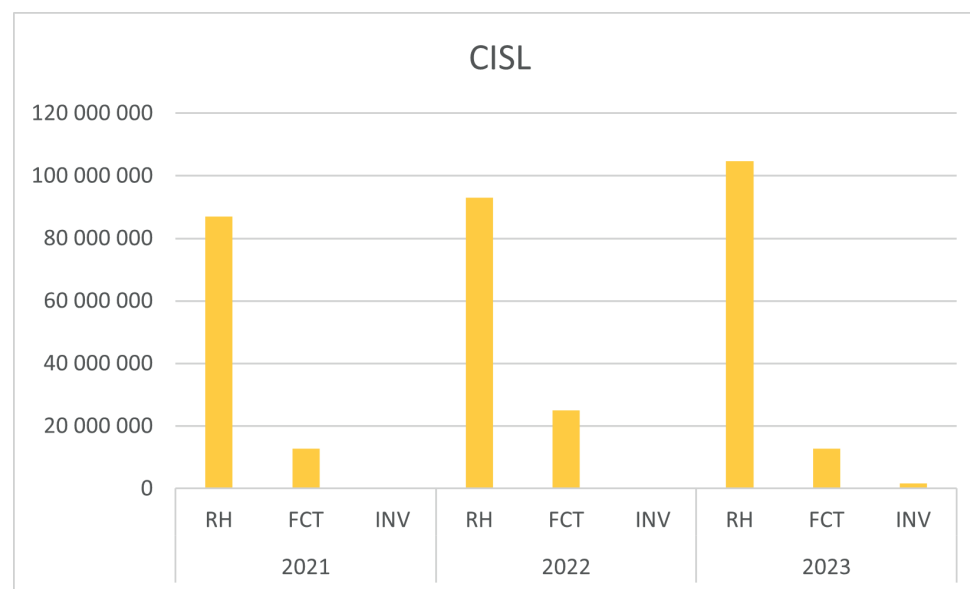
Attribution : Néant

Adresse géographique du siège	UTUROA. En face du centre administratif de Uturoa, entre la mairie et le dispensaire
Adresse postale	B.P. 880 – 98 735 UTUROA (RAIATEA)
Téléphone	40 60 00 30
Télécopie	40 66 23 99
Courriel	direction@raiatea.csv.gov.pf secretariat@raiatea.csv.gov.pf
Page Facebook	Circonscription des îles-Sous-le-Vent
Horaires d'ouverture	Lundi à Jeudi : 7h30 à 15h30 Vendredi 7h30 à 14h30
Administrateur :	Mme Herenui THUNOT

Description des ressources du service : Dépenses mandatées entre le 1er janvier et le 31 décembre

(Source polygf)

Dépenses en personnel	Dépenses en fonctionnement courant	Dépenses en investissement
104 685 710 F CFP (2022 : 94 039 569 F CFP)	12 824 228 F CFP (2022 : 15 002 555 F CFP)	0 F CFP (2022 : 0 F CFP)



Effectifs présents et payés à la date du 31 décembre

(Sont exclus les disponibilités, les détachements, les postes vacants)

	Stagiaire FPT	Titulaire FPT	ANFA	FEDA	ANT	DI	CM	Autres	Total	%
A/CC1		4							4	26,67
B/CC2		5	2						7	46,67
C/CC3			1						1	6,67
D/CC4 et CC5	1	1	1						3	20
Total	1	10	4						15	100